

weber.sys acoustic

SYSTÈME SOUS CARRELAGE EN ROULEAUX, POUR ISOLATION ACOUSTIQUE AUX BRUITS D'IMPACT

- ✚ Conforme à la réglementation acoustique NRA 2000, référencement Qualitel
- ✚ Mise en œuvre rapide et facile : rouleaux légers, faciles à découper, ragréage autolissant
- ✚ Épaisseur totale réduite (11 mm) : préserve les volumes habitables
- ✚ Utilisable dans certains locaux P3 : bureaux, salles de classe...



kits de 15 m² et 60 m²

Produit(s) associé(s)



DOMAINE D'UTILISATION

- ◆ isolation acoustique sous carrelage des planchers intermédiaires, aux bruits d'impact (chocs, bruits de pas)
- ◆ le système **weber.sys acoustic** vise les travaux exécutés dans des locaux classés P2 et certains locaux classés P3 tels que : salles de classe, bureaux individuels, collectifs ou paysagers, cuisines privatives,...(cf liste dans l'ATEC)
- ◆ le système **weber.sys acoustic** assemble les matériaux suivants :
 - la sous-couche acoustique (aiguilleté polyester recouvert d'un revêtement imperméable) qui assure l'affaiblissement acoustique
 - le ragréage fibré, rapide et autolissant à base de liants hydrauliques, destiné à la réalisation d'une mini-chape
 - le revêtement de sol : carreaux céramiques, pierres naturelles (y compris le marbre), parquet collé (hors Avis Technique, nous consulter)
- ◆ la pose du carrelage est réalisée impérativement par un double encollage, et selon la nature des carreaux, au moyen :
 - d'un mortier-colle standard : **weber.col dur**
 - d'un mortier-colle amélioré : **weber.col flex**, **weber.col pro** pour les carreaux de faible porosité (B1) et les locaux P3
- ◆ la pose peut être réalisée par simple encollage avec **weber.col fluid**, **weber.col flex** ou **weber.col max**² (remise en service rapide)

SUPPORTS

- ◆ chape ciment*
- ◆ dalle béton*
- ◆ éléments en béton préfabriqués*
- ◆ chape anhydrite (sulfate de calcium)
- ◆ panneau de bois : CTBH, CTBX, ancien parquet (épaisseur 22 mm minimum)*
- ◆ ancien carrelage, ancienne dalle vinyle rigide, ancienne peinture de sol : nous consulter

* Revêtus au préalable d'un ragréage, sauf si le support est parfaitement lisse et qu'il ne présente pas de défauts de planéité supérieurs à 3 mm sous la règle de 2 m et 2 mm sous la règle de 20 cm.

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

- ◆ les carrelages et pierres naturelles associés sont :
 - de classe P3 au minimum pour les locaux classés P2

- de classe P4 au minimum pour les locaux classés P3
- ◆ formats pour les locaux P2 sur support ciment, bois, dalles vinyles semi-flexibles et anciens carrelages : 100 à 2 200 cm²
- ◆ formats pour les locaux P2 sur support ciment : 2 200 à 3 600 cm² (épaisseur du carreau ≥ 8 mm)
- ◆ formats pour les locaux P3 visés par l'Avis Technique : 200 à 2 200 cm² sur support ciment (épaisseur du carreau ≥ 8 mm)

LIMITES D'EMPLOI

- ◆ l'utilisation du procédé est limitée aux locaux P2 et certains locaux P3 (selon classement UPEC)
- ◆ l'utilisation du procédé sur planchers chauffants n'est pas visée par l'Avis Technique et n'est pas compatible avec certains systèmes de chauffage par le sol : PRE (plancher rayonnant électrique) et plancher réversible basse température

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- ◆ pour utiliser ce produit en toute sécurité, afin de protéger votre santé et l'environnement, respectez les conseils de prudence qui sont étiquetés sur l'emballage
- ◆ les consignes de sécurité pour un emploi sûr de ce produit sont disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité (FDS), accessible sur www.quickfds.fr/weber
- ◆ les informations relatives aux dangers des produits figurent à la rubrique Sécurité Produits

CARACTÉRISTIQUES DE MISE EN ŒUVRE

- ◆ temps de gommage de la colle **weber.sys acoustic** : 5 minutes à +20 °C, sur support normalement poreux
- ◆ délai avant circulation sur la mini-chape : 4 heures
- ◆ délai avant pose du carrelage sur la mini-chape : 4 heures
- ◆ délai avant jointoiment :
 - 24 heures avec **weber.col dur**, **weber.col pro**, **weber.col fluid**, **weber.col flex**
 - 3 heures avec **weber.col max**²
- ◆ épaisseur minimale de la mini-chape : 5 mm ou 8 mm selon format du carreau (sur la sous-couche)

Ces temps mesurés à +20 °C et 65 % HR sont allongés à basse température et réduits par la chaleur.

IDENTIFICATION

colle **weber.sys acoustic**

- ◆ pâte prête à l'emploi
- ◆ composition : résine en dispersion aqueuse, charges fines
- ◆ densité : $1,1 \pm 0,1$

sous-couche **weber.sys acoustic**

- ◆ rouleau de 1 m x 15 m
- ◆ poids rouleau : 9 kg
- ◆ épaisseur : 5 mm

ragréage **weber.sys acoustic**

- ◆ poudre prête à gacher
- ◆ composition : ciment, résine redispersable, sables siliceux, adjuvants, fibres minérales

accessoires (inclus dans le rouleau de sous-couche)

- ◆ bande de pontage
 - rouleau de 20 m
 - largeur : 25 mm
- ◆ bande périphérique
 - rouleau de 20 m
 - largeur : 50 mm
 - épaisseur : 3 mm
- ◆ témoins d'épaisseur
 - pastilles auto-adhésives carrées (10x10 mm)
 - épaisseur : 5 mm ou 8 mm

PERFORMANCES

- ◆ performance acoustique aux bruits d'impact $\Delta Lw = 20 \text{ dB}$ (selon essais de chocs normalisés)
- ◆ résistance thermique $R_m \leq 0,15 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
- ◆ classe d'émissions dans l'air intérieur, selon arrêté du 19/04/2011 : A+

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- ◆ Avis Technique **weber.sys acoustic**
- ◆ référencement QUALITEL
- ◆ PV d'essais acoustiques du CSTB
- ◆ PV d'essais mécaniques du CSTB
- ◆ PV d'essais thermiques du CSTB
- ◆ certificats des mortiers-colles participant au système

RECOMMANDATIONS

- ◆ la sous-couche **weber.sys acoustic** doit impérativement être utilisée en association avec les autres produits du système
- ◆ poser la sous-couche face blanche côté support
- ◆ respecter le taux de gâchage du ragréage **weber.sys acoustic** (5 l d'eau par sac de 25 kg)
- ◆ toutes les cloisons séparatives doivent être posées avant **weber.sys acoustic**

CONDITIONS D'APPLICATION

- ◆ les supports doivent être parfaitement secs et propres
- ◆ température d'emploi : de +5 °C à +35 °C

APPLICATION

APPLICATION DE LA SOUS-COUCHE

1



- ◆ à l'aide d'un cutter (à lame croche de préférence) ou de ciseaux, découper les lés aux dimensions de la pièce (pour faciliter la coupe, surélever la 2nde sous-couche du sol à l'aide d'une règle)
- ◆ pour une grande rapidité de découpe, utiliser un outil de découpe électrique adapté

2

- ◆ appliquer la colle **weber.sys acoustic** sur le support à l'aide du peigne fourni ou d'un rouleau laine, à raison de 200 à 300 g/m²
- ◆ éliminer les excédents et surépaisseurs de colle
- ◆ laisser gommer la colle avant de poser les lés, sans dépasser 30 minutes

3



- ◆ positionner les lés côté aiguilleté blanc sur le support encollé sans les superposer, puis les maroufler soigneusement avec un marouffeur (ou une batte), de façon à chasser l'air et à assurer un encollage sur la totalité de la surface

4



- ◆ ponter la jonction entre lés en collant la bande de pontage

5



- ◆ poser la bande périphérique. La placer sur une largeur de 1 cm sur la sous-couche insonorisante et la remonter sur la paroi verticale
- ◆ en partie courante, il est aussi possible de remonter la sous-couche sur 5 cm

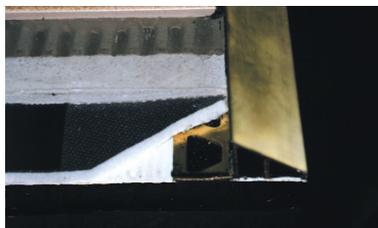
TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

1



- ◆ traiter également avec la bande périphérique pour éviter tout pont acoustique : tuyaux, appareils sanitaires, huisseries...

2



- ◆ pour les arrêts aux seuils de portes, utiliser un profilé adapté. En cas de continuité du carrelage dans une pièce de surface $\geq 6 \text{ m}^2$, réaliser un joint de fractionnement

3

- ◆ réaliser un fractionnement à l'aide de baguettes ou profilés adaptés, tous les 40 m² maximum dans l'épaisseur de la mini-chape et du carrelage

RÉALISATION DE LA MINI-CHAPE

1



- ◆ pour délimiter les surfaces d'application, utiliser deux épaisseurs de bandes périphériques superposées ou un profilé de seuil
- ◆ si le ragréage **weber.sys acoustic** n'est pas appliqué le jour même, protéger la sous-couche pour éviter toute dégradation

2



- ◆ placer les témoins d'épaisseur auto-adhésifs

3



- ◆ gâcher mécaniquement le ragréage **weber.sys acoustic** avec 5 l d'eau par sac de 25 kg. Verser et régler l'épaisseur au ras des témoins d'épaisseur. Sur le pourtour de la pièce, la partie horizontale de la bande périphérique est recouverte de 2 mm pour assurer une épaisseur de 5 mm en partie courante
- ◆ laisser sécher le ragréage **weber.sys acoustic** 4 heures au minimum

COLLAGE ET JOINTOIEMENT DU CARRELAGE

1



- ◆ coller le carrelage en double encollage avec **weber.col dur**, **weber.col pro** ou **weber.col flex**, en simple encollage avec **weber.col max** ², **weber.col flex**, **weber.col fluid** ou **weber.col plus**
- ◆ ménager des joints de 3 mm au minimum. Attendre 24 heures avant de remplir les joints ; 3 heures avec **weber.col max** ²

2



- ◆ gâcher mécaniquement **weber.joint flex** avec 4 à 4,5 l d'eau par sac de 25 kg. Remplir les joints avec la taloche à joints semelle caoutchouc ou une raclette mousse. Nettoyer avec une éponge humide ou avec la taloche éponge

TRAITEMENT DES PLINTHES

1

- ◆ araser la bande périphérique
- ◆ coller les plinthes en ménageant un joint de 3 mm avec des cales
- ◆ remplir le joint avec **weber.fug 881** ou un mastic élastomère (1^{ère} catégorie label SNJF dans les locaux humides)
- ◆ une circulation légère est possible 12 heures après le jointoiment et la remise en circulation complète du local 24 heures après

INFOS PRATIQUES

Sous-couche **weber.sys acoustic**

Unité de vente : rouleau avec les accessoires correspondants : bande de pontage, bande périphérique, témoins d'épaisseur (palette 100x120 cm filmée de 15 rouleaux de 15 m², soit 225 m²)

Consommation : 1,05 m²/m²

Couleurs : une face blanche et une face noire

Colle **weber.sys acoustic**

Unités de vente :

◆ seau en plastique de 5 kg (palette 80x120 cm filmée complète de 75 seaux, soit 375 kg)

◆ seau en plastique de 18 kg (palette 80x120 cm filmée complète de 24 seaux, soit 432 kg)

Consommation : 200 à 300 g/m²

Couleur : blanc

Ragréage **weber.sys acoustic**

Unité de vente : sac de 25 kg (palette filmée complète de 48 sacs, soit 1200 kg)

Format de la palette : 107x107 cm

Consommation : 10 kg/m² (pour 5 mm d'épaisseur)

Couleur : gris

Conservation : 1 an à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri de l'humidité (ragréage), du gel et des fortes chaleurs (colle)

Ce document est fourni à titre indicatif, notre société se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Notre société ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Saint-Gobain Weber décline toute responsabilité en cas d'utilisation ou de mise en œuvre des matériaux non conforme aux règles prescrites dans la présente documentation, les documents techniques (DTU; Avis Techniques...) et les règles de l'art applicables.